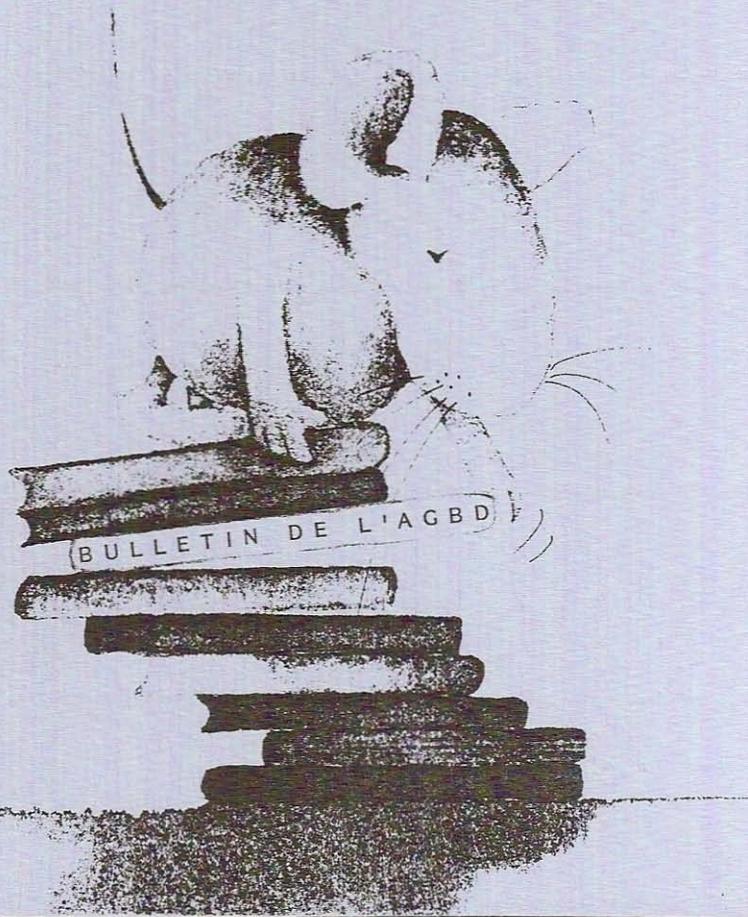


HORS-TEXTE



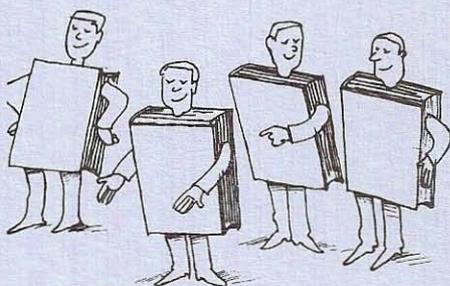
No 17

Mars 1985

Genève

Ce qu'ils ont dit

VIE DE SAMUEL BELET



Je ne faisais pourtant pas que me promener; je m'étais remis à lire. C'était mon goût et puis le milieu y portait. Après ce temps de flottement qu'il y avait eu dans ma vie, elle avait repris de la fixité; je tâchais de mettre mes loisirs à profit.

Les journaux à un sou n'existaient pas encore, ils coûtaient trois, quatre et même cinq sous, mais on se les passait. Duborgel, pour sa part, en achetait un chaque jour, qui s'appelait la *Voix du Peuple*. Il faisait partie d'un club (je crois bien que c'est le nom) qui possédait une bibliothèque, et il revenait tous les samedis avec deux volumes, dont il me prêtait l'un pendant qu'il lisait l'autre.

Je me laissais aller parmi ces feuilles imprimées comme dans une foule qui m'aurait emporté. Toutes ces lettres prenaient vie, elles se mettaient à bouger. Elles allaient dans tous les sens, elles se heurtaient l'une à l'autre; elles faisaient des remous et comme des nœuds par endroit. Alors je pensais: « C'est le monde. »

C.-F. RAMUZ



AGBD : formation continue

27 avril

Visite de la bibliothèque municipale d'Annecy située dans le centre culturel du Clos Bonlieu, au coeur de la ville. La visite aura lieu le samedi matin (la bibliothèque est fermée) ; elle sera suivie d'un repas (boissons offertes par l'AGBD). L'après-midi est libre. Les membres de l'AGBD, les stagiaires et les étudiants ont reçu un bulletin d'inscription.

Avril ou mai

Conférence de Mme Lamy-Rousseau, du Québec, sur la "classification des images, matériels et données", système qu'elle a élaboré elle-même; elle est l'auteur d'un livre sur ce sujet. La conférence sera gratuite; elle aura certainement lieu l'après-midi. Nous avertirons les membres dès que nous saurons la date exacte.

Automne

Cours de catalogage des "non-book materials", donné par Madame Madeleine Duparc. Il s'agira d'une série de cours du soir, qui auront lieu à l'Ecole de bibliothécaires.

Autres projets

Lors de l'Assemblée générale du 27 mars 1985, dont nous parlerons plus en détail la prochaine fois, les membres présents seront invités à remplir le formulaire concernant la formation continue, tel qu'il était paru dans le dernier numéro de Hors-Texte. En effet, jusqu'à présent fort peu de personnes ont exprimé leurs désirs quant à la formation continue. Nous espérons avoir plus de succès lors de l'Assemblée générale, et nous étudierons les possibilités de donner toute satisfaction aux bibliothécaires qui se seront exprimés.

L. Caillat

DE L'ENCRIER AU TERMINAL

Constat aux ides de mars 1985 en affichage libre

"Que pense une personne qui, comme vous, a presque quarante ans de "bibliothécaariat" derrière elle, de l'introduction de l'informatique ?", m'a-t-on demandé.

Lourde question à laquelle je n'apporterai que réponses légères. Savoir si ces nouvelles techniques promettent à notre profession un avenir radieux ou si elles sont l'un des plus grands pièges dans lesquels l'humanité soit jamais tombée échappe à ma compétence. Il ne sera ici question que de notes personnelles qui, cela va de soi, n'engagent que leur auteur !

Lorsqu'en 1946 j'accomplissais mon dernier stage à la BPU, les notices étaient calligraphiées (non sans peine) à l'encre de chine, essuie-plume à portée de la main pour éliminer les "bruchons", sur des fiches lignées. Après mon engagement, l'année suivante, à la Faculté de droit, elle fit pour la jeune bibliothécaire que j'étais alors l'acquisition de la première machine à écrire. Encore fallait-il en user avec discernement, mon poste de travail se trouvant dans la salle de lecture !

Aujourd'hui le terminal est arrivé. Des techniciens ont tiré des fils innombrables, il a fallu déplacer des meubles et assurer le travail quotidien dans un quasi-chantier puisque mon bureau était promis à recevoir le premier écran. Celui-ci placé, chacun a souhaité en connaître le maniement dans les meilleurs délais ; une animation inaccoutumées s'est installée pour plusieurs semaines. Actuellement la situation se tasse, d'autres écrans sont disponibles. Cependant, la pose, toujours dans ce même bureau, de l'imprimante commune, soumet les occupants de ce local à un tir pluri-quotidien chaque fois surprenant... C'en est fait de la quiétude feutrée communément associée au travail en bibliothèque !

Que dire de l'engin lui-même ? Sous sa coque mobile il a l'air plutôt bonasse et son clavier, à première vue, est proche de celui de son ancêtre, la machine à écrire. Seulement voilà ! Il leur est associé un mini-clavier aux touches perfides, PF 1, PF 5, PF 10 et j'en passe, dont le sens peut varier suivant l'usage que l'on en fait. A cela s'ajoute la question : êtes-vous dans un arbre ou non ? De votre conviction en la matière découlera tout le processus du travail en cours...



L'absence d'une formation adéquate approfondie se fait cruellement sentir même si la joie de la découverte vous anime et que, le temps passant, la maîtrise des procédures élémentaires se dégage, le dialogue peut s'instaurer. Car l'appareil a sa vie propre. Il vous parle, en anglais ou en français, c'est selon. Il ordonne "encodez vos initiales", il prie "please, resubmit". Et quand, croyant avoir bien mené votre dernière manoeuvre, vous espérez un affichage réconfortant, il questionne, faussement naïf et peut-être en souriant - mais cela ne se voit pas - "que voulez-vous faire ?"

Il faut aussi assimiler un nouveau vocabulaire : sablier, étiquette, zoom, escargot, grille, balayage, etc. Mais "à vaincre sans péril on triomphe sans gloire" et réussir sa saisie - cela arrive de plus en plus souvent - présente un côté ludique et stimulant... Et puis, ô bonheur, SIBIL aime l'ISBD, nous revoici enfin en terrain connu !

Une chose est sûre, l'informatique ne contribuera pas à sauver

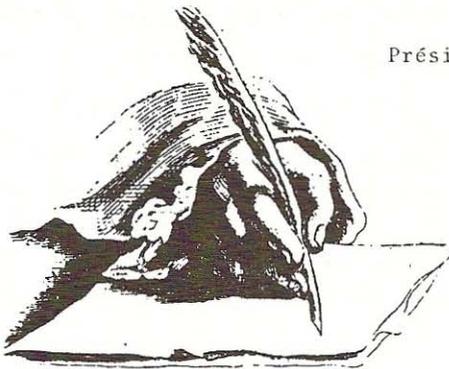
nos forêts et ne ruinera pas les papetiers en limitant la consommation de leur produit. Un bordereau A4 par ouvrage catalogué sur lequel fort peu d'éléments sont portés, des listings en accordéon, une imprimante qui "mange" plus de papier blanc que de texte, voilà une des rançons de ce progrès qui, paradoxalement, maintient à notre profession un côté "paperasse" rassurant...

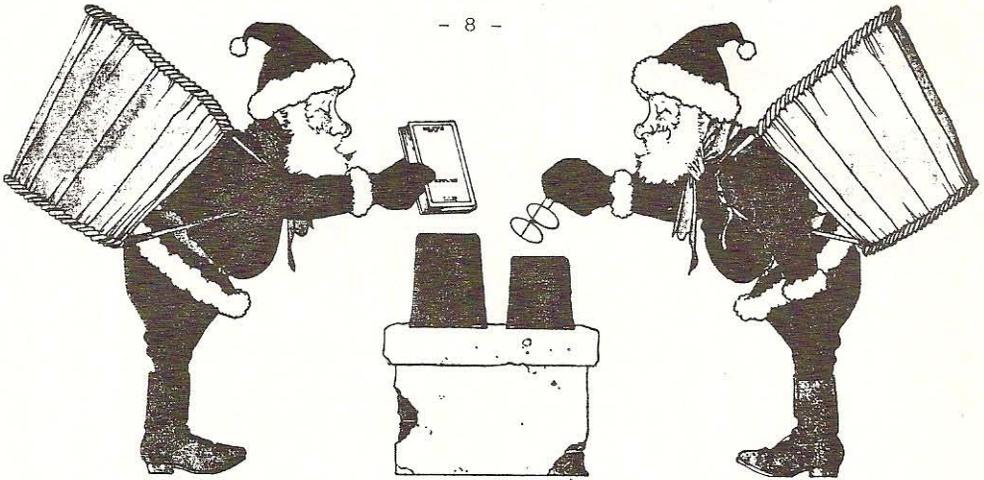
Dès lors que je réponds à la question posée en tête de cet article, il ne m'appartient pas d'évoquer le sort de l'utilisateur qui, lui aussi, aura à se frayer un chemin nouveau dans la forêt informatique. Notre tâche sera, évidemment, de l'aider à ce défrichage.

Un dernier mot à mes collègues connus et inconnus : les tribulations présentes et futures que porte en lui ce "grand chambardement" doivent "nolens, volens" être surmontées pour vivre et survivre dans nos bibliothèques informatisées : les bibliothécaires qui y échapperont seront nerveusement épargnés, j'invite les autres à se lever chaque matin avec cette pensée, génératrice de l'effort nécessaire, présente à leur esprit encore ensommeillé : qui n'avance pas recule...

Marie-A. Martin

Présidente honoraire de l'AGBD





QUAND LA BIBLIOTHEQUE VA A LA RENCONTRE DES LECTEURS

LE SERVICE A DOMICILE DES BIBLIOTHEQUES MUNICIPALES DE GENEVE

On trouve dans toutes nos cités des personnes qui ne peuvent fréquenter une bibliothèque à cause de leur incapacité à s'y rendre : personnes handicapées, mais surtout handicapées par l'âge. Ces personnes sont, pour la plupart, d'anciens lecteurs assidus d'une bibliothèque de lecture publique. Les Bibliothèques municipales de la Ville de Genève ont créé en décembre 1975 un service à domicile pour cette catégorie de lecteurs. Melle Janine BRUNET, Directrice, aujourd'hui à la retraite, en a eu l'idée après avoir remarqué un service semblable lors d'une visite des Bibliothèques de Prague.

Les Municipales ont alors acquis un fourgon Fiat 238 surélevé et l'ont fait aménager avec des rayonnages et un secrétaire rabattable. Les livres viennent du service des Bibliobus et au besoin d'autres succursales. L'essentiel du service de la bibliothécaire est au début de cerner exactement les goûts du lecteur, puis de faire un choix d'ouvrages qui y répondent. Les demandes sont très variées, du roman rose à Sophocle en passant par les Beaux-Arts et l'astronomie. Chaque titre emprunté est noté dans un carnet au nom du lecteur afin de ne pas lui présenter les mêmes livres plusieurs fois. Il faut avoir à coeur de s'identifier au lecteur pour effectuer ce choix afin qu'il ne se sente pas frustré de celui qu'il aurait fait lui-même sur les rayons de la bibliothèque. Le fait d'être

invitée dans le foyer de ses lecteurs crée une intimité entre ceux-ci et la bibliothécaire et elle se trouve souvent confrontée à une demande aussi sociale que culturelle. Par exemple, un aîné qui envisage un déménagement dans une maison de retraite lui demande son avis : elle essaiera alors de l'orienter sur le service social concerné. Mais le plus souvent sa visite est attendue car elle meuble quelques instants d'une longue solitude. La fréquence des visites est d'une par mois et la bibliothécaire consacre une heure à ses lecteurs (heure consacrée au choix des livres et à la visite). Elle voit environ une cinquantaine de lecteurs par mois. Le nombre de livres est illimité et certains lecteurs empruntent jusqu'à 14 livres. Afin de bénéficier de ce service, les lecteurs doivent remplir une formule disponible aux Municipales. Le Service à domicile se charge aussi de visites hebdomadaires à la maison de retraite du Petit-Saconnex et à celle de Loex. La Bibliothèque municipale de la Ville de Lancy a également mis sur pied un service à domicile.

Béatrice SENOUCI
responsable du Service à domicile

LA BIBLIOTHEQUE SONORE DE LAUSANNE

"Destinée aux aveugles, malvoyants et grands handicapés, ou même opérés graves, dans l'incapacité de lire un livre imprimé, la Bibliothèque sonore met à disposition des livres de tous genres, une collection jeunesse et surdemande des livres d'études sur cassettes C 90."

Actuellement 2900 "livres" sont à disposition et ce sont 750 abonnés de la Suisse entière qui bénéficient de ce service de prêt gratuit. Ce sont des gens de provenance très diverses : des aveugles professionnellement intégrés dans la vie quotidienne qui demandent des livres d'actualité, des étudiants handicapés qui ont besoin d'ouvrages pour leurs études (ceux-ci seront enregistrés sur demande), mais la plus grande partie des abonnés sont des personnes qui ne peuvent plus lire et qui cherchent dans l'écoute des cassettes des heures de détente et de compagnie.

Les "livres" sont enregistrés par des lecteurs bénévoles. Un essai de lecture est exigé de toute personne se proposant d'enregistrer un livre. Si l'essai est concluant, la bibliothèque lui fournira le livre et les cassettes. Les enregistrements s'effectuent au domicile du lecteur et celui-ci doit posséder un bon appareil enregistreur. Actuellement, une soixantaine de personnes en Suisse romande et allemande "lisent" pour la bibliothèque. La bibliothèque doit avoir un choix de titres très variés. Une grande partie des ouvrages lus ont été mis à disposition par la Bibliothèque Pour Tous de Lausanne avec qui une très fructueuse collaboration a été établie. Un groupe de lecture composé entre autres d'une bibliothécaire et d'une libraire fonctionne également pour le choix de livres. La presse et les revues littéraires sont abondamment consultées. Et, bien souvent des "lecteurs" proposent des livres dont ils ont entendu parler.

Une fois inscrits et sur présentation d'un certificat médical, les abonnés reçoivent le catalogue où sont répertoriés les livres dans les rubriques suivantes : romans, nouvelles-chroniques, policiers-espionnage, science-fiction, biographies-mémoires, histoire-dossiers actuels, voyage-géographie, vie pratique-sports, poésie-théâtre, arts, études littéraires-essais, philosophie-psychologie-spiritualité, sciences, droit-économie, pédagogie, physiothérapie, divers, revues-magazines, collection jeunesse.

Ils doivent cocher une cinquantaine de titres de livres qu'ils aimeraient recevoir. Les envois se font par poste, franco de port, selon un accord international des postes qui permet aux malvoyants d'envoyer des ouvrages sur cassettes ou en braille sans taxe. Ceux-ci sont expédiés dans des petits cartons munis d'une fenêtre dans laquelle se trouve d'un côté le nom de l'abonné et de l'autre l'adresse de la bibliothèque.

En 1984, 1500 livres ont été expédiés en moyenne chaque mois. Si l'on compte une moyenne de 6 cassettes par livre, pas moins de 9000 cassettes sont en route...

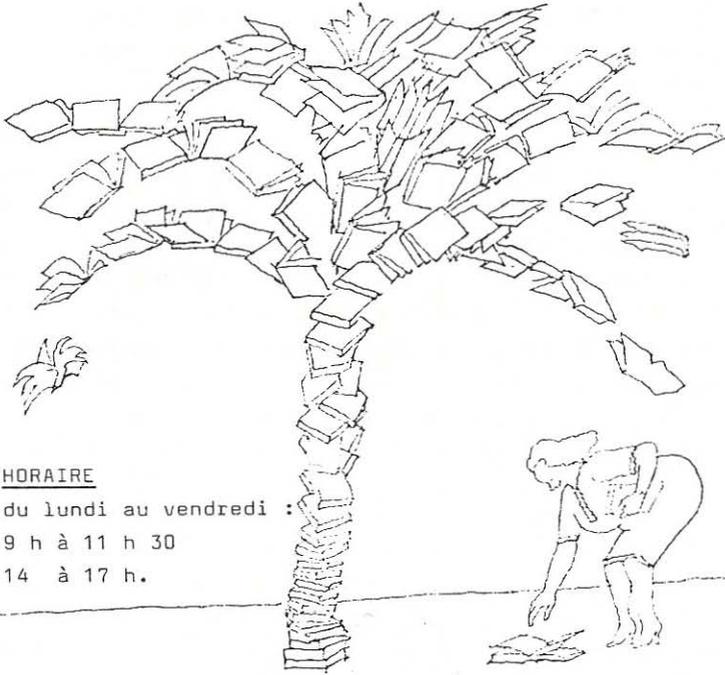
Précisons également que le prêt d'un livre est d'un mois.

Cette bibliothèque, née d'une initiative personnelle en octobre 1976, est une fondation privée. Elle est gérée par un conseil de fondation ; elle est subventionnée par l'Office fédéral des Assurances sociales, l'Etat de Vaud, la Commune de Lausanne, ainsi que

par des donations.

Francine CARDIS

Responsable de la Bibliothèque sonore



HORAIRE

du lundi au vendredi :

9 h à 11 h 30

14 à 17 h.

BIBLIOTHEQUE SONORE
Fondation Laurent Bernet
14 Av. J.-J. Mercier
1003 LAUSANNE
(021) 23 16 47

DES BIBLIOTHECAIRES AU CHOMAGE... (suite)

Dans le numéro de novembre, le comité de l'AGBD se proposait de tenir un service de placement pour rendre service aux membres de notre Association à la recherche d'un emploi.

Nous devons reconnaître que nous n'avons pas été submergés par vos demandes, malgré l'actualité du problème. La récente enquête de l'Ecole de Bibliothécaires auprès des personnes qui reçoivent sa liste de "places vacantes" est intéressante. Les résultats ne sont pas définitifs, mais il y a déjà 35 personnes qui veulent continuer à recevoir ce document, ceci pour plusieurs raisons: 6 d'entre elles n'ont qu'un poste temporaire, 6 désirent augmenter leur temps de travail, 6 n'ont pas de travail (pas encore diplômé, de retour de l'étranger), 6 sans motif réel et enfin, 11 veulent changer d'endroit.

Nous constatons donc que si nous ne pouvons pas encore vraiment parler de chômage, il semble tout de même difficile de trouver exactement ce que l'on veut, soit au niveau du temps de travail, soit un emploi fixe. Un petit coin de ciel bleu tout de même: ce début d'année était riche en nouveaux postes.

Il est donc important que vous nous aidiez, en nous signalant rapidement toute place de travail. Premièrement, cela nous permettra à tous d'en avoir connaissance (égalité des chances) et, plus important, aucun poste ne restera longtemps libre. Nous vous remercions d'avance pour votre aide.

Une lecture attentive de cette enquête nous révèle aussi le besoin de changement qu'éprouvent certains d'entre vous. Nous nous proposons donc d'élargir nos prestations en créant une sorte de "bourse d'échange". Nous collecterons dès maintenant vos envies de changement; il est évident que ces données seront traitées avec la plus grande discrétion, et bien entendu nous laisserons les deux parties intéressées faire les démarches auprès de leurs employeurs, ou de leurs supérieurs si c'est au sein de la même administration.

Pour le comité
Patrick JOHNER

Et une adresse... toujours la même:

AGBD
"Offres d'emploi"
Case postale 592
1211 GENEVE 3



L'année Victor Hugo

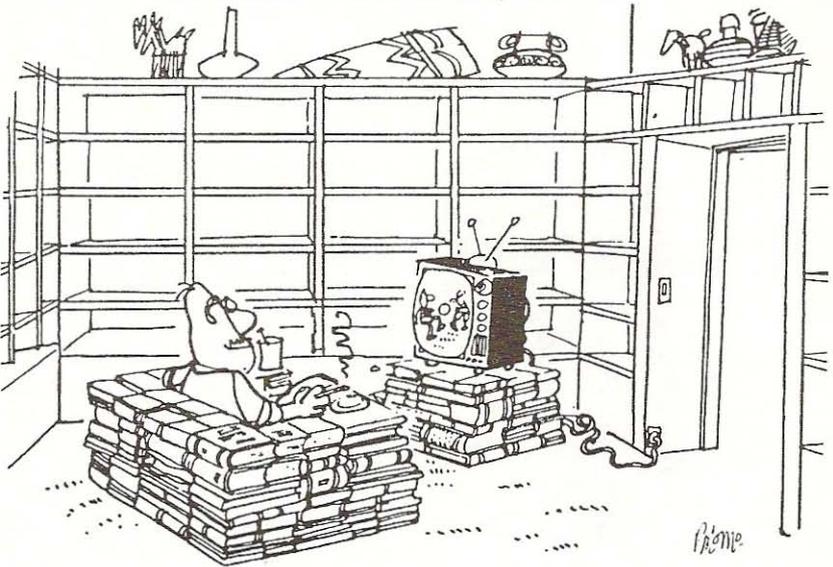
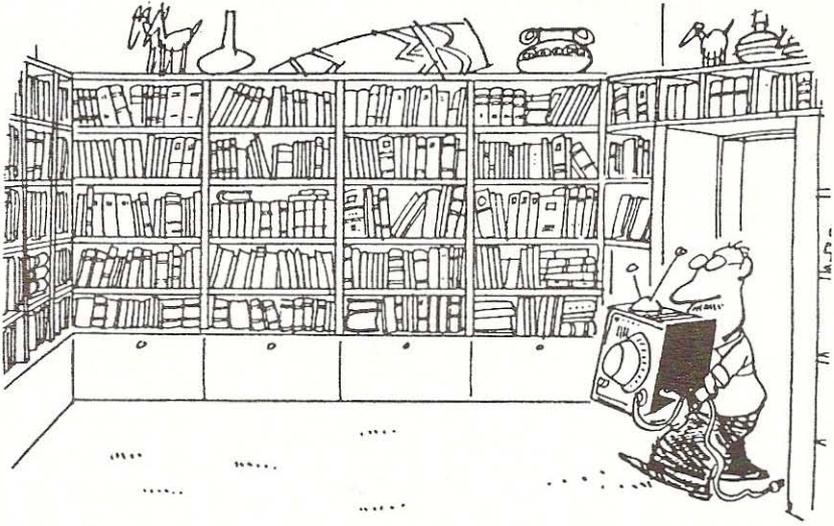
Ce qu'il a dit au sujet des bibliothèques :

"Une bibliothèque est un acte de foi
Des générations ténébreuses encore
Qui rendent dans la nuit témoignage à
l'aurore"

(A qui la faute, poème)

"Ces vastes rendez-vous de volumes qui
semblent
Les légions du faux et du vrai s'avancant
En bon ordre, sous l'oeil trouble du temps
présent
Pour se livrer combat au fond des hypogées"
(L'Ane, poème)

HUMOUR



INSTITUT D'ETUDES SOCIALES

Service de recherche documentaire on-line
Ecole de bibliothécaires
28, rue Prévost-Martin
Case postale 179
1211 GENEVE 4

Avez-vous des problèmes de documentation ?

Cherchez-vous un bon sujet de thèse ?

Vous préparez une conférence pour un auditoire averti ?

Vous aimeriez connaître les caractéristiques de
certaines entreprises ?

Désirez-vous savoir quelles personnes dans le monde
ont publié dans votre domaine particulier ?

**LE SERVICE DE RECHERCHE
DOCUMENTAIRE ON-LINE**

Ecole de bibliothécaires de Genève

MET A VOTRE PORTEE LA POSSIBILITE D'INTERROGER EN
MODE DIALOGUE DES DIZAINES DE BASES DE DONNEES
BIBLIOGRAPHIQUES ET FACTUELLES

COMMENT UTILISER LE SERVICE DE RECHERCHE DOCUMENTAIRE ON-LINE

Que propose ce service ?

Dans les locaux de l'Institut d'études sociales, le Service de recherche documentaire on-line dispose de l'équipement informatique permettant d'interroger en mode conversationnel des dizaines de bases de données afin d'obtenir des références bibliographiques ou factuelles.

Qui peut utiliser ce service ?

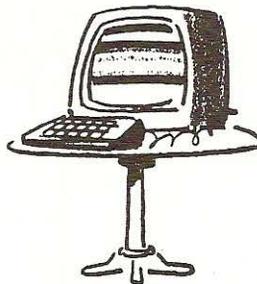
Notre Service est ouvert sans restriction à tous : industries, institutions, écoles, particuliers. Chercheurs, professeurs, praticiens, étudiants, etc., y trouveront matière bibliographique ou factuelle pour leur travail, leur thèse, leurs cours, une conférence, un mémoire ...

Le demandeur devra prendre contact suffisamment à l'avance avec le bibliothécaire responsable et lui fournir les informations nécessaires à l'établissement de la stratégie d'interrogation : sujet de la recherche, son but, le nombre de références souhaité, etc.

Les interrogations on-line pourront se faire dans les domaines suivants :

(avec exemples de bases de données)

- AGRICULTURE et NUTRITION (Agricola, Foods Adlibra)
- BIBLIOGRAPHIE, ART, PHILOSOPHIE (LC Marc, Artbibliographies modern)
- ECONOMIE et AFFAIRES (Harvard Business Review)
- POLITIQUE et ACTUALITE (World Affairs Report)
- EDUCATION et PSYCHOLOGIE (Eric, Psycinfo)
- ENERGIE et ENVIRONNEMENT (Enviroline)
- SOCIOLOGIE (Sociological abstracts)
- SCIENCES DE LA TERRE (Georef)
- INFORMATIQUE (Computer Database)
- MOYEN AUDIO-VISUELS (A-V Online)
- etc.



Coût de la recherche on-line :

Les frais seront décomposés ainsi :

- a) prix coûtant de l'interrogation on-line et des références affichées immédiatement;
- b) prix des références imprimées en différé + frais postaux;
- c) prix du travail de la bibliothécaire spécialisée, comprenant une entrevue avec le demandeur, l'établissement de la stratégie d'interrogation, l'interrogation on-line : Fr. 50,-- par interrogation.

N.B. : Pendant la période de lancement du Service, un rabais sera accordé sur le point a) : de 25 % jusqu'en juin 1985.

LIEU :

Institut d'Etudes sociales - 28, rue Prévost-Martin, 1205 Genève,
Bâtiment C, couloir de gauche, salle 304.

HORAIRE D'OUVERTURE :

Chaque mercredi (sauf en période de vacances scolaires)

Nous prions toute personne intéressée de prendre contact à l'avance
avec la **responsable** :

Isabelle MAURER
83, chemin de Saule
1233 BERNEX

en téléphonant : - le mercredi au numéro 20.93.11 (interne 60 ou 13)
- ou éventuellement au numéro 57.56.50 (heures des repas)

ALLO, BIBLIO, BOBO...

Les Editions Zoé à la Société de Lecture pour un déjeuner-débat où Marlyse PIETRI répondra à la question : "Etre éditeur en Suisse Romande, est-ce possible ?" (mardi 14 mai 1985 à 12 h 15, 11 Grand-Rue, tél. 21 45 90 ; Fr.12.-) Une bonne occasion de s'intéresser au chemin parcouru - du féminin pluriel au féminin singulier - par les éditions carougeoises depuis l'article de Hors-Texte (no 3, 1980) intitulé : "Gutenberg au féminin pluriel".

BIBLIOTHEQUE DES JEUNES DE CAROUGE

A l'occasion d'une récente exposition consacrée aux personnes âgées dans la littérature pour la jeunesse, la bibliothèque a publié une première sélection regroupant près de 40 livres d'images et de romans autour de ce thème. Cette bibliographie a été distribuée au public et envoyée aux enseignants des écoles primaires de Carouge ainsi qu'à d'autres bibliothèques et institutions. On peut encore se la procurer sur simple demande au (022) 43 79 38.

L'exposition actuelle a pour thème la presse des jeunes : une sélection de 26 magazines est présentée au public qui a ainsi l'occasion de feuilleter des revues dont la plupart ne se trouvent pas en kiosque. Une liste des titres où figurent tous les renseignements pratiques relatifs aux prix et aux abonnements est à la disposition du public (jusqu'au 20 avril 1985).

Signalons à ce sujet l'intéressante enquête de la revue "J'Achète mieux", qui a analysé le contenu d'une trentaine de magazines pour les jeunes de 3 à 18 ans (nos 127, nov. 1984 et 129, fév. 1985).

Nouveauté à signaler : un hebdomadaire destiné aux jeunes de 9-14 ans mis sur pied par l'équipe Véronique de SEPIBUS et Nicolas MUNOZ (Ed. Lied, Carouge). Il s'agit d'un mini-journal de quatre pages (rubriques étrangères, chronique locale, loisirs, programmes télévisés, sports, etc.)

"Le temps retrouvé" : c'est le titre du numéro de février 1985 de la revue "Le Courrier" (UNESCO) consacré entièrement aux bibliothèques d'archives.

Cours d'informatique : AUTOMATISATION DES BIBLIOTHEQUES, organisé par la Commission de perfectionnement professionnel ABS en mai 1985. Renseignements : BCU-Lausanne.

ALLO... BOBO !

Urgent : la Société de Lecture cherche pour compléter l'équipe en place un(e) bibliothécaire à plein temps dynamique et motivé(e) aimant travail varié, contact avec lecteurs de tous âges, livres neufs et anciens, patine des siècles et musique d'avenir...
Société de Lecture, 11 Grand-Rue, tél. 21 45 90 de 9 h. à 18 h 30.

Outils de bibliothécaires

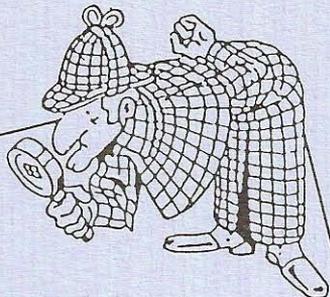
Si leurs outils font d'eux des bureaucrates, leur maniement nécessite des connaissances qui font appel à la fois à la précision du technicien et à la psychologie du pédagogue. Quant à leur lieu de travail, on l'a longtemps comparé à un temple de la culture pour devenir aujourd'hui un centre d'animation culturelle.

Cette exposition voudrait montrer les opérations et les outils auxquels les bibliothécaires ont recours pour introduire le livre en bibliothèque et le mettre à disposition des lecteurs.

Du 13 mars au 30 avril 1985

Bibliothèque municipale de Carouge
24, rue Jacques-Dalphin
1227 Carouge

SOMMAIRE



Ce qu'ils ont dit	2
AGBD : formation continue	3
De l'encrier au terminal	4
Une page d'humour	7
Quand la bibliothèque va à la rencontre des lecteurs	8
La Bibliothèque sonore de Lausanne	9
Des bibliothécaires au chômage	12
Qu'est-ce que c'est ???	14
Le service de recherche documentaire on-line	15
Allô, biblio, bobo	18
Outils de bibliothécaires	19

En couverture : illustration de Hanne Türk

HORS-TEXTE est le bulletin d'information de l'Association genevoise des bibliothécaires diplômés (AGBD). Il est envoyé gratuitement trois fois l'an (mars, juin et novembre) à tous les membres de l'AGBD. Les personnes non membres ou les organismes peuvent s'y abonner au prix de fr. 15.- par an.

Le comité de rédaction est composé de : Isabelle Bellego, Madeleine Duparc, Daisy McAdam, Eliane Mendes, Catherine Popa, Micha Sofer et Catherine Stévenin.

Adresse : Rédaction de Hors-Texte, p.a. Bibliothèque de Carouge, 24, rue Jacques-Dalphin, CH - 1227 CAROUGE.